

JOUBERT VALTER

PEUPLIERS

NOUVEAU DISPOSITIF PEUPLIER

Enracinez
votre patrimoine
dans la vie du
territoire



JOUBERT
PLYWOOD


Société Forestière
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS


Caisse
des Dépôts
GRUPE

Un dispositif de gestion forestière qui crée de la valeur en Nouvelle-Aquitaine

La forêt, la terre, n'ont jamais présenté autant d'enjeux environnementaux et sociétaux.

En être propriétaire, c'est être attentif à préserver et à faire vivre ce **milieu naturel qui absorbe nos émissions de carbone**, produit le matériau bois, et façonne notre région.

Une parcelle gérée, c'est un patrimoine dont la valeur se pérennise et qui se transmet plus simplement.

Dans cette démarche, Joubert Valter Peupliers propose aux propriétaires fonciers des solutions simples et rentables pour boisier ou reboiser leurs parcelles sans en supporter les contraintes, les coûts, ni les aléas.

Le dispositif, sous forme de contractualisation, prend en charge financement, gestion et assurance pendant le cycle de production.

Il vous permet ainsi de valoriser sereinement votre patrimoine avec des débouchés et des revenus garantis, et de soutenir la ressource française durable.

JOUBERT VALTER
PEUPLIERS



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

6 atouts pour valoriser votre parcelle et le territoire



1 UN PRINCIPE QUI VOUS LIBÈRE DE LA GESTION TOUT EN RESTANT PROPRIÉTAIRE

En mettant à disposition vos parcelles, **Joubert Valter Peupliers s'occupe de tout pour vous**. Il s'occupe de toutes les démarches administratives préalables à la plantation ou à la replantation, et prend en charge contractuellement la remise en état de votre terrain, la plantation, la gestion et les travaux nécessaires à la production **de peupliers de qualité** jusqu'à la récolte et la commercialisation. Broyages, protections, entretiens, tailles de formation, élagages et assurances tempête et incendie : tout est inclus.

2 UN REVENU SÛR ET GARANTI, À LA RÉCOLTE OU ANNUELLEMENT

Le débouché du bois de qualité ainsi produit sur vos parcelles est garanti par JOUBERT Plywood. Deux options contractuelles s'offrent à vous : un partage à la récolte indexé sur le cours du bois en fin de cycle, ou une rémunération forfaitaire annuelle.

3 LA TRANQUILLITÉ FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

L'assurance tempête et incendie est comprise dans votre contrat. En cas de dommages causés à la plantation par le vent ou le feu, vous êtes couvert. Joubert Valter Peupliers assure pour vous les démarches de souscription.

4 UNE EXPLOITATION CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS FORÊTS ET BOIS DURABLES



Vous contribuez à une gestion durable des forêts certifiées PEFC 100 %, adaptée aux effets du changement climatique et à la production de bois à l'origine reconnue et 100 % légale.

5 UNE DURÉE D'ENGAGEMENT COURTE

Le peuplier est l'essence avec le plus court cycle entre boisement et récolte : de 15 à 18 ans. Cela correspond à la durée d'un contrat Joubert Valter Peupliers. **Pendant tout ce temps, votre patrimoine foncier est entretenu et prend de la valeur.**

6 LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET À L'EMPLOI AU CŒUR DU TERRITOIRE

Le bois de peuplier est transformé en panneaux de contreplaqués certifiés PEFC (10-31-1287 / 10-31-1288) par JOUBERT Plywood, leader français de cette industrie. **Les usines du Groupe sont installées aux Eliots et à St-Jean d'Angély depuis 3 générations et emploient 280 personnes**. Les contreplaqués JOUBERT Plywood sont produits avec les exigences sanitaires et environnementales les plus strictes du marché pour la construction durable.

JOUBERT VALTER

PEUPLIERS

UN PARTENARIAT INÉDIT D'ACTEURS DE RÉFÉRENCE DE LA FILIÈRE BOIS-FORÊT

JOUBERT

PLYWOOD

Leader français du contreplaqué certifié et toujours entreprise familiale, le Groupe poursuit le développement de ses capacités de production en France sur ses sites historiques de Nouvelle-Aquitaine.

Reconnu pour ses engagements précurseurs en faveur d'une gestion durable des forêts et une origine contrôlée des bois, le Groupe est certifié PEFC (10-31-1287 / 10-31-1288).

Afin de travailler à partir de ressources locales en peupliers en réponse aux besoins de ses marchés, le Groupe renforce ses partenariats avec le territoire et les propriétaires de peupleraies proches de ses sites de production.

En savoir plus : www.joubert-group.com



Société Forestière

GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS



Acteur de référence de la filière forêt-bois, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts est l'une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers. Depuis 50 ans, la Société Forestière combine une triple expertise forestière, foncière et financière.

- La Société Forestière est le 1^{er} gestionnaire de forêts privées en France ; elle exerce son activité sur une surface de 310 000 ha de forêts
- Dans le domaine du boisement / reboisement, la Société Forestière plante chaque année plus de 3 millions d'arbres sur les domaines qu'elle gère en France (toutes essences confondues)
- Elle est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : manuel de gestion durable certifié ISO 9001, respect des engagements PEFC sur toutes les propriétés qu'elle gère. Sa gestion forestière dynamique est adaptée aux effets du changement climatique
- Filiale de la Caisse des Dépôts, la Société Forestière a la stabilité et les capacités indispensables à un accompagnement dans la durée des projets de valorisation des territoires
- Par son partenariat avec le Groupe Joubert, la Société Forestière souhaite apporter ses compétences professionnelles aux propriétaires de la région qui souhaitent s'engager dans une démarche de reboisement sans en supporter les contraintes

En savoir plus : www.forestiere-cdc.fr

Plus d'informations, un rendez-vous, contactez-nous :

Par téléphone : 06 27 86 07 07 ou 05 56 29 22 00

e-mail : valter.peupliers@forestiere-cdc.fr

Courrier postal : Société Forestière de la CDC - EUROPARC -
8 avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC - France